



SECOURS SUD FRIBOURGEOIS

Ambulances | Grand-Rue 96a | 1627 Vaulruz 1
Bataillon | Rte de Montreux 103 | 1618 Châtel-St-Denis

Bulletin d'information n° 8

1^{er} février 2023

Diffusion dans les trois districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse :

- Aux préfectures,
- Aux communes,
- Aux structures Sapeurs-Pompiers,
- Aux Réseaux Santé,
- À l'ECAB.



Janvier 2023

445 Interventions 42



Engagement du responsable formation du Bataillon

M. Riadh Hadj-Azzame a été désigné responsable formation de notre Bataillon. Il est âgé de 50 ans, marié, père de 3 enfants et domicilié à Bulle. Physicien de métier, M. Hadj-Azzame a une longue carrière dans la gestion de projets dans différents milieux dont celui de la santé. M. Hadj-Azzame est instructeur fédéral sapeur-pompier, instructeur IFA et incorporé à la compagnie spécialiste de Bulle en qualité d'officier. Il débutera son activité au sein du bataillon le 1^{er} mars 2023.



Engagement du responsable matériel du Bataillon

M. Antonio Molena a été désigné responsable matériel du Bataillon. Depuis 12 ans, M. Molena œuvre au sein du Centre de renfort de Bulle en qualité de chef matériel. Agé de 50 ans, père d'un enfant et domicilié à Riaz, M. Antonio Molena saura mettre toutes ses compétences à disposition du bataillon et encadrer sa future équipe en charge du matériel. Son poste actuel de chef matériel – site de Bulle - sera prochainement mis au concours.



Direction du service des ambulances

M. Francis Mirante débutera son activité le 1^{er} mars 2023 ayant pu se libérer un mois plus tôt. M. Thomas Ulrich directeur adjoint a souhaité terminer son activité au sein des ambulances et a remis sa démission. Par ailleurs, l'association a lancé une procédure afin de recruter son futur médecin-conseil.



Comité de direction et statuts de l'Association

Le comité de direction, qui sera épaulé par un bureau administratif (François Genoud, Jérôme Tornare et Florian Dubail) a planifié 6 séances pour 2023.

Concernant l'approbation des statuts, le Conseil général d'Attalens se prononcera une seconde fois lors de sa séance du 14 mars prochain. Quant à la Commune de Corbières, son Conseil communal a décidé de ne pas procéder à un nouveau vote sur le sujet. Le dossier est ainsi désormais en main du Conseil d'Etat pour la suite de la procédure.



Commissions

Lors de sa séance du 13 janvier 2023, le comité de direction a constitué 5 commissions pour traiter les différentes thématiques de l'Association :

- Commission **Ambulances** dont les membres sont M. Jérôme Tornare (président), M. Jean-Claude Cornu, Mme Nadia Marchon, M. Florian Dubail, M. Francis Mirante et 2 collaborateurs des ambulances.
- Commission **Pompiers**, dont les membres sont M. Boris Sprenger (président), M. François Genoud, M. Pascal Grandjean, M. Florian Dubail et M. Laurent Surchat.
- Commission de **Gestion**, dont les membres sont M. Jacques Wicht (président), M. Christian Cardinaux, M. David Fattebert et M. Florian Dubail.
- Commission **RH**, dont les membres sont M. Antonin Charrière (président), Chantal Honegger et Florian Dubail.
- Commission **Infrastructures**, dont les membres sont Philippe Dubey (président), Bruno Fischetti, Patrice Jordan, Florian Dubail et un spécialiste à désigner.

Il est à relever que la Cellule SP constituée lors de la mise en place du bataillon est désormais remplacée par l'EM de Conduite du Bataillon. Nous profitons de cette occasion pour remercier l'ensemble de ses membres. Le travail accompli dans un délai record permet aujourd'hui au Bataillon Sud de débiter ses activités dans de bonnes conditions.



Taxe d'exemption

Différentes communes ont relevé la difficulté, en termes de contrôles, de ne pas devoir prélever la taxe d'exemption auprès de citoyens qui déménageraient au sein de l'un de nos 3 districts. Au vu de cela et afin de faciliter la préparation du budget 2024 de l'Association, un nouveau processus sera communiqué aux 52 communes.

Il doit par ailleurs être rappelé qu'une commune ne peut pas allonger la liste des personnes exemptées de la taxe. Concernant la part communale, une commune a demandé si les clés du district ne pouvaient pas être appliquées. Cette variante n'a pas été retenue car elle ne permet pas, en particulier, de calculer le coût par habitant pour chacun des deux services.



10 mars 2023 à 18h30 au CO de Bulle : Cérémonie de promotion du Bataillon

26 avril 2023 : Assemblée ordinaire (comptes 2022)

8 novembre 2023 : Assemblée ordinaire (budget 2024)

Une réflexion est en cours sur la communication interne et externe, le bulletin d'informations est pour l'instant maintenu.

Au nom des Ambulances du Sud Fribourgeois et des Secours Sud Fribourgeois (à l'avenir).

François Genoud, préfet de la Veveyse, président.